



106, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Guillaume (Québec) J0C 1L0

Téléphone : 819 396-2403
Télécopieur : 819 396-0184
Courriel : info@saintguillaume.ca

Municipalité de Saint-Guillaume

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GUILLAUME

**AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR DU
RÈGLEMENT NUMÉRO 276-2025
ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 118-
07 RELATIF À LA TARIFICATION DU SERVICE
DE SÉCURITÉ INCENDIE OU D'ACCIDENT DES
NON-RÉSIDENTS.**

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 5 mai 2025, le conseil de la Municipalité de Saint-Guillaume a adopté le *Règlement numéro 276-2025 abrogeant le Règlement numéro 118-2007 relatif à la tarification du service de sécurité incendie pour les interventions dans le cadre d'incendie ou d'accident des non-résidents*.

L'objet de ce règlement est de prévoir une tarification ajustée pour les interventions

Le *Règlement numéro 276-2025 abrogeant le Règlement numéro 118-2007 relatif à la tarification du service de sécurité incendie pour les interventions dans le cadre d'incendie ou d'accident des non-résidents* est disponible au bureau de la municipalité situé au 106, rue Saint-Jean-Baptiste, à Saint-Guillaume (Québec) J0C 1L0, aux heures ordinaires d'affaires et copie pourra en être délivrée moyennant le paiement des droits exigibles selon le tarif prescrit.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la publication du présent avis.

Donné à Saint-Guillaume, ce 14 mai 2025.

ANNY BOISJOLI
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Anny Boisjoli, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Guillaume certifie par la présente avoir publié, en date du 14 mai 2025, l'avis public d'entrée en vigueur du *Règlement numéro 276-2025 abrogeant le Règlement numéro 118-2007 relatif à la tarification du service de sécurité incendie pour les interventions dans le cadre d'incendie ou d'accident des non-résidents* ci-joint, en affichant une copie aux deux endroits déterminés par le Conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 14 mai 2025.

ANNY BOISJOLI
Directrice générale et greffière-trésorière